CERTIFICAT DE CARROSSAGE

permettant, en application de l'article12,1 de l'arrêté du 19 juillet 1954, l'immatriculation du véhicule sans réception à titre isolé (à fournir en 2 exemplaires pour immatriculation)

Le constructeur, soussigné Le carrossier-constructeur, soussigné inscrit sous le n° 34,1Z ou le n° 29-10Z du code NAF(1) inscrit sous le n° 34,2A ou le n° 29-20Z du code NAF (1)

Tél: 02.33.72.00.00

Déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à (nom et adresse)

La carrosserie suivante :

demeurant à :

PLATEAU

et certifie que le véhicule peut-être immatriculé sans réception complémentaire compte tenu que :

-Le chassis est resté conforme au type décrit dans la notice du constructeur et n'a subi aucune transformation

-Le véhicule satisfait aux prescriptions des articles R61, R62, R82 à R94, R98 à R102 et R104 du code de la route et des arrêtés pris en son application,

Le porte à faux AR du véhicule, non compris les ferrures et charnières, X =

4,261 m satisfait aux limites minimale de

1,740

m

0 kg

-et maximale de

m fixées par le constructeur: -dans sa notice descriptive (1)

Ralentisseur

4,700

-dans l'accord joint de son service technique (1)

et la longueur des ferrures est inférieure à 120 mm,

-Les poids en charge sur les essieux sont égaux ou supérieurs aux charges au sol minimales et inférieurs ou égaux aux charges au sol maximales prévues par le constructeur,

-La largeur du véhicule

2,480

m n'excède pas celle fixée par le constructeur qui est de

2,550 m

-Le véhicule ne sera pas immatriculé dans les genres TCP ou n'est pas un véhicule spécialisé non affecté au transport de marchandises(RESP, SRSP, VASP, sauf VAPS-BOM)

-Le véhicule ne sera pas immatriculé sous un double genre et (ou) double carrosserie,

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE (2)				Poids total autorisé en charge:PTAC	34000 kg	g
Genre (3)	S/REM			Poids à vide(avec carrosserie) (6):	5540 kg	g
Carrosserie (4)	PLATEAU			PV = PC+M+Ca=		
Marque: GENERAL TRAILER				PC: Poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant:		
Type: TX34CW2FAK1A			réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur-passager			
N° d'identification: VNKTX34CW22FX0878			sans porte-roues,ni roue de secours, avec accumulateurs,			
Nombre de places assises (conducteur compris):				M: Poids du ou des portes-roues de secours garnis,		
Empattement:F		6,389	m			
F'(5):	F'(5): 7,690		m	Ca: poids de la carrosserie vide et de ses équipements,		
DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)				Poids à vide sous l'(ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé		
Longueur L:		13,841	m	(6) (ou sous pivot semi-remorque):		
Largeur 1:		2,480	m	PV,AV =	1300 kg	g
Surface Lx 1: m2			Poids à vide sous l'(ou les)essieu(x)arrière du véhicule carrossé(6)			
CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE:			PV,AR=	4240 kg		
Longueur utile du chargement : T		13,600	m	Poids du conducteur et des passagers		
Porte à faux arrière du véhicule : X		4,261	m	p=75 kg x (conducteur+passagers)=	0 kg	g
Longueur des ferrures et charnières: C = 0,080		0,080	m	Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x)		
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de force,				avant (7):		
(ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l'(ou les)				(cas de cabine avancée) (1) p AV=p	0 kg	g
essieu(x) arrière :						
Y=		2,539	m	(cas de cabine normale) (1) p AV = 2/3=	k	g
Porte à faux arrière utile: Xu=T/2-Y		m	Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x)			
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force,				arrière (7):		
(ou de la résultante des forces) appliquée(s)au sol par l'(ou les)			(cas de cabine avancée) (1) p AR = 0 kg	k	g	
essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot:				(cas de cabine normale) (1): p,AR = p/3 =	k	g
F'-Y 5,151		m	Chargement: CH = PTAC - PV - p =	28460 k	g	

- (1) Barrer la mention inutile
- (2) Voir notice descriptive
- (3) Le genre indiqué ne peut être différent de celui prévu par la notice descriptive
- (4) La carrosserie indiquée doit répondre à la nomenclature des carrosseries prévues par le code de la route
- (5) F'= distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) arrière,
- (6) Joindre les tickets de pesée correspondants,
- (7) Dans le cas de cabine "hors série" p,AV et p,AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et de ses passagers par rapport à l'essieu considéré,